



Compte rendu

<http://revuepeut-etre.fr>

Rapport d'activité 2015

Cette année 2015 aura été marquée par les Rencontres autour de l'œuvre de Claude Vigée, « Tu dis pour naître », qui se sont tenues à Paris 3 Sorbonne nouvelle les 5 et 6 juin 2015. Ce furent deux après-midi d'échanges et d'apports très variés à la compréhension de l'œuvre, également très diverse, de notre poète. Personne, parmi les contributeurs, n'a tardé à m'envoyer son essai, de sorte que les Actes ont paru comme numéro 7 de la revue *Peut-être*, en janvier 2016. J'en ai envoyé un service de presse conséquent et j'espère que nous contribuerons ainsi à la meilleure connaissance d'une œuvre qui nous est chère.

L'an passé, lors de notre après-midi, nous avons eu le plaisir d'écouter Jean Bessière, qui nous a parlé de Paul Valéry. Nous retrouverons cet essai dans le prochain numéro de *Peut-être*, n° 8, en janvier 2017, ainsi que les contributions, que nous allons entendre cet après-midi, de Tatiana Victoroff et Ana-Maria Girleanu. Nicolas Class nous prépare un dossier sur le démonique. Nous publierons également, en septembre 2016, le Cahier n° 4, réédition d'*Un coup de Bible dans la philosophie* d'Henri Meschonnic.

J'ai renouvelé notre demande d'aide auprès du C.N.L., mais les normes ont changé. Il ne s'agit plus d'une aide aux associations, mais d'une aide aux publications. Après avoir consulté Jean-Pierre Cescosse, j'ai complété le dossier concernant les revues, puisque nous avons cette année deux parutions. J'ai demandé 1500 euros. L'année passée, j'ai demandé la même somme et nous avons obtenu 1000 euros. Je ne sais pas du tout ce qu'il va advenir de cette demande. La commission devrait avoir lieu à l'automne.

Le Salon de la revue, en octobre dernier, fut un succès. Nous avons rencontré du monde, revu les personnes que nous y rencontrons habituellement, et couvert à peu près les frais. Guy Braun a modernisé le site de sorte qu'il soit aussi consultable à partir d'un smartphone.

J'ai été sollicitée par une association poétique pour parler de Claude Vigée le 9 avril.

En réunion de bureau, en septembre, nous avons songé au fonctionnement de l'association, puisque nous devons renouveler l'an prochain, en 2017, le dit bureau. Nous proposons quelques modifications aux statuts de sorte à les adapter à ce que nous pouvons faire. Songeant à l'évolution de notre activité, nous nous sommes aperçus que le rôle attribué au vice-président prêtait à confusion. L'histoire de l'association a voulu que je me charge *de facto* des comptes, puisque j'engage les dépenses. Autant officialiser cette pratique si nous ne trouvons pas de trésorier. Quant à la périodicité des réunions, nous avons bien vu que nous ne pouvons guère mieux faire.

Les modifications sur lesquelles nous requérons votre accord sont les suivantes (en italiques) :

7.2. a)

Le président ordonne toutes les dépenses *et peut éventuellement faire fonction de trésorier.*

7.2. b)

En temps ordinaire, le vice-président seconde le président dans ses différentes tâches ; il est chargé d'assurer l'intérim...

7.3.

Le Bureau se réunit au moins *une fois par an* (au lieu de : tous les six mois).

9.4.

Le comité scientifique se réunit *une fois tous les deux ans à l'occasion de l'assemblée générale* (au lieu de : une fois par semestre).

Heidi, Jean-François et moi voulons bien poursuivre notre tâche. J'ai écrit à Sylvie Parizet à la suite de la dernière réunion puisqu'elle n'y assiste plus depuis quelque temps. Je n'ai obtenu aucune réponse. Je le regrette. Je pense qu'Heidi, qui m'aide régulièrement pourrait devenir vice-présidente ; Jean-François souhaite demeurer secrétaire. Si quelqu'un souhaite occuper la fonction de trésorier, il faudra nous le dire.

Rapport financier

Pour ce qui est des recettes, nos adhérents sont fidèles à la revue et aux Cahiers. Les ventes en librairie se stabilisent et nous fournissons trois bibliothèques, Sainte-Geneviève, Strasbourg et Sélestat, ainsi que le Service culturel de Bischwiller. *Pluie de noix* fut indéniablement un succès. Il faut continuer à faire connaître nos publications.

Les postes principaux de dépense sont l'impression, d'autant que les numéros 6 et 7, ainsi qu'une réimpression de *Pluie de noix*, furent payés sur le budget 2015. Ensuite viennent les frais postaux : un peu plus de 1100 euros. Les tarifs ont encore augmenté pour 2016, même si l'affranchissement est plus pratique. En revanche, nous pâtissons de la limite à trois centimètres pour l'envoi en lettre. Je ne peux poster qu'un numéro de revue à la fois.

Nos diffuseurs nous disent que le prix accordé en décembre 2013 à Claude Vigée susciterait un intérêt pour nos publications. Ils sont parvenus, par exemple, à placer un numéro chez Gallimard.

Pour cette année, les dépenses à prévoir sont les suivantes : envoi du compte rendu ; impression du Cahier n° 4 et de la revue n° 8 ; Salon de la revue en octobre ; envoi de l'appel à cotisation, du Cahier 4, de la revue ; renouvellement des frais de diffusion et de site.

Je ne peux préjuger de la décision que prendra le C.N.L.

Pour l'instant l'association parvient à maintenir un équilibre financier.

Anne Mounic

Février 2016



Membres présents : 19.

Procurations : 28. Plus 1 pour une personne absente et non représentée.

Membres présents et représentés : 47 (largement plus du quart des adhérents).

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Comptes 2015

Recettes

Banque le 31.12.2014
Adhésions et libraires
4 chèques
149, 75 euros

Banque le 14.1.15
Adhésions, abonnements et libraire
4 chèques
140, 50 euros

Banque le 21.1.15
Adhésions et abonnements
Païement libraire
5 chèques
166 euros

Janvier : 456, 25 euros

Banque le 4.2.15
Adhésions, achats Peut-être, particuliers et librairie
5 chèques
147 euros

Banque le 6.2.15
Adhésions, abonnements, librairie
3 chèques
71 euros

Banque le 11.2.15
Adhésion et libraire
2 chèques
25,50 euros

Banque le 18.2.15
Adhésions et abonnements
8 chèques
365 euros

Banque le 20 février 15
Adhésions et abonnements
5 chèques
215 euros

Banque le 27 février 2015
Adhésions et abonnements
Libraire Compagnie
6 chèques
269 euros

Février : 1092, 50 euros

Banque le 6.3.15
3 chèques adhésions et abonnements
95 euros

Dépenses

Chèque 7 205 349 annulé (erreur poste)

Poste

Le 26 janvier 2015
Timbres verts 50 gr.
Facture LP77243015000279
Chèque 7 205 348
46 euros

Le 2 février 2015
Timbres prioritaires
Envois Peut-être
Facture LP77307015000068
Chèque 7 205 350
64, 50 euros

Le 18 février 2015
Timbres
Facture LP77243015000518
Chèque 7 205 351
207, 30 euros

Le 20 février 2015
Timbres
Facture LP77243015000537
Chèque 7 205 352
57, 30 euros

Le 20 mars
Timbres 100 gr.
Facture LP77243015000800
Chèque 7 205 357
192, 50 euros

Le 16 juin 15
Envoi Altkirch et Musée du judaïsme
Timbres 50 gr.
Facture LP77243015001700
Chèque 7 205 363
79,25 euros

Le 17 juin
Envoi Altkirch 5 supplémentaires + envoi Peut-être 3
Facture LP772430015001711
Chèque 7 205 364
13, 80

Le 28 août
Timbres pour envoi lettre cotisation
Facture LP77243015002473
Chèque 7205365
91,19 euros

Banque le 21 mars 15
Abonnements, achats, librairie
6 chèques
106, 50 euros

Banque le 27 mars 15
Adhésions, abonnements, libraire (183 euros de L'Œil Ecoute)
3 chèques
278 euros

Mars : 479, 50 euros

Banque le 3 avril
Adhésion abonnement
30 euros

Banque le 24 avril 2015.
Abonnements et cotisations
4 chèques
100 euros

Banque le 29 avril 2015
Adhésion et abonnement
30 euros

Virement avril
Erasmus Pluie de noix
10, 50 euros

Avril : 170, 50 euros

Banque le 13 mai 15
Adhésion 1 chèque
15 euros

Banque le 22 mai 15
Adhésion
20 euros

Mai : 35 euros

Banque le 3 juin 15
Adhésion et abonnement
50 euros

Banque le 12 juin 2015
Cotisations, abonnements, achats revue
4 chèques
307, 50 euros

Banque le 24.6.15
Adhésion et abonnements
1 chèque
60 euros

Juin : 417, 50 euros

Le 28 octobre
Timbres (avant augmentation)
Facture LP77243015003143
Chèque 7 205 366
81,60 euros

Le 25 novembre 2015 Poste
Timbres 50 gr. (envoi revue)
Facture LP77243015003481
Chèque 7 205 367
69 euros

Le 27 novembre 2015 Poste
Timbres verts 30 carnets
Facture LP77243015003511
Chèque 7 205 368
244, 80 euros

Poste : 1147, 24 euros

Papeterie

Gibert Joseph le 29 décembre 14
Enveloppes
Facture 60100006403
Chèque 7 205 346
33, 38 euros

Gibert Joseph le 14 mars 2015
Enveloppes
Facture 60050020466
Chèque 7 205 355
62, 05 euros

Gibert Joseph le 1.12.15
Enveloppes
Facture 60040026431
Paiement CB Anne Mounic
Chèque à A.M. 7 205 369
19, 30 euros

Gibert Joseph le 9.12.15
Enveloppes
Facture 60040026563
Chèque 7 205 373
20, 23 euros

Papeterie : 134, 96 euros

Imprimerie

Trèfle communication 16.1.15
Peut-être n° 6
Réimpression Pluie de noix
Facture 20121788
Chèque 7 205 347
1829, 77 euros

Banque le 8 juillet 15
Adhésion, paiements Pluie de noix
5 chèques
230 euros

Banque le 10 juillet 15
1 chèque Spicilège (Pluie de noix)
10, 50 euros

Juillet 2015
Subvention C.N.L.
1000 euros

Juillet : 1240, 50 euros

Banque le 28.8.15
Amalivres
Pluie de noix
10, 50 euros

Août : 10, 50 euros

Banque le 19 septembre 15
Librairie Rodez, cotisations et abonnements
Trois chèques
182, 50 euros

Banque le 26 septembre 15
Spicilège (Pluie de noix), cotisations et abonnements
15 chèques
705,50 euros

Banque le 30 septembre 15
Cotisations et abonnements
8 chèques
260 euros

Virement le 23 septembre 15
Abonnement et cotisation
30 euros

Septembre : 1178 euros

Banque le 2 octobre 2015
Cotisations et abonnements
2 chèques
45 euros

Banque le 8 octobre 2015
Cotisations et abonnements
Spicilège Pluie de noix
6 chèques
140, 50 euros

Banque le 16.10.15
Salon de la revue, cotisations et abonnements
16 chèques
510 euros

Trèfle communication 12.12.15
Peut-être n° 7
Facture 20122337
Chèque 7 205 374
1427, 68 euros

Imprimerie : 3257, 45 euros

Photocopie

Script Laser le 20 mars 15
Abonnement couleur 250 copies
Pliage et agrafage
Facture SL62329
Chèque 7 205 356
187 euros

Script Laser le 11 mai 2015
Abonnement Noir et blanc
pliage et agrafage programme colloque et résumés
Facture SL63417
Chèque 7 205 359
116, 25 euros

Script Laser le 2.12.15
Renouvellement abonnement couleur et pliage catalogues
Facture SL67730
Chèque 7 205 370
216 euros

Photocopie : 519,25 euros

Publicité

Annonce 14 mars 15 Le Monde
18 février 2015
Facture 15190009384
Chèque 7 205 353 du 21.2.15
209,52 euros

Annonce 29 mars (colloque) 2015
3 juin 2015
Facture 15190013806
Chèque 7 205 360
283,73 euros

Publicité : 493, 25 euros

Diffusion

Le 27.2.15
Cyberscribe Ltd
Facture 35-02-123 Ediweb Dilicom
Chèque 7 205 354
97, 20 euros

Salon de la revue 2015 22 avril 15
Chèque 7 205 358
230 euros

Compte rendu

Banque le 30.10.15
Cotisations et abonnements
3 chèques
75 euros

Octobre : 770, 50 euros

Banque le 4.11.15
Cotisations et abonnements
2 chèques
100 euros

Banque le 25 novembre 2015
Cotisations, abonnements, libraires
8 chèques
239 euros

Novembre : 339 euros

Banque le 2 décembre 2015
Cotisations et achat Bib. Ste Geneviève
3 chèques
55 euros

Banque le 9 décembre 2015
Cotisations, abonnement, achat bibliothèque (B.N.U.S.^)
3 chèques
95 euros

Banque le 23.12.15
Cotisations, libraires, abonnements
5 chèques
184 euros

Banque le 24.12.15
Spicilège Pluie de noix (2)
1 chèque
21 euros

Banque le 30.12.15
Cotisation et abonnement
30 euros

Virement 3.12.15
Abonnement et cotisation
70 euros

Virement 11.12.15
Abonnements et cotisations
185 euros

Décembre : 640 euros

Total des recettes :
6829, 75 euros

1&1 Internet le 10 juin 15
Facture 202503807856
Chèque 7 205 362
45, 22 euros

1&1 Internet le 9 décembre 15
Facture 202504695263
Chèque 7 205 372
45, 22 euros

E.L.S.B. Diffusion le 9 décembre 15
Reçu, année 2016
Chèque 7 205 371
150 euros

Diffusion : 567, 64 euros

Colloque Pot
Intermarché
Facture 00615400193
Chèque 7 205 361
51, 13 euros

Colloque (pot) : 51,13 euros

Frais bancaires 2015 : 41 euros

Total des dépenses :
6212, 02 euros

Livret A 27 mars
1000 euros

Livret A 28.8.15
1000 euros

Livret A : 2000 euros

Solde positif : + 617, 73

Solde bancaire le 31.12.2015 : 5276, 81 euros

Livret A, le 27.01.16 : 9458, 60 euros.
(Rémunération 2015 : 75, 09 euros.)

Après midi-poétique

L'Assemblée générale fut suivie, comme nous en avons l'habitude, de notre après-midi poétique. Tatiana Victoroff nous a permis de mieux connaître l'œuvre d'Anna Akhmatova, dont nous avons également entendu la voix. Ana-Maria Girleanu nous a ensuite révélé combien la poésie de Claude Vigée est picturale en l'associant à Marc Chagall, ainsi qu'à Benjamin Fondane. Rien de figé chez ces deux poètes et ce peintre, mais un sens du mouvement qui imprime à l'œuvre son dynamisme.

La lecture d'œuvres de Claude Vigée qui suivit (par Hélène Péras et moi) mit en valeur des convergences, non seulement avec Fondane et Chagall, mais également avec Anna Akhmatova. Comme le remarqua Tatiana Victoroff, il n'est pas de hasard en poésie, mais une attention particulière aux choses de la vie. Il est en tout cas toujours intéressant de vérifier combien une œuvre s'éclaire de la connaissance d'autres œuvres. On découvre alors des perspectives inattendues, « inouïes », pour employer un mot qu'affectionne Claude.

Cette après-midi lui fut contée en détail. Il se remet peu à peu de sa chute et de son opération. Le fait de nous savoir réunis ce samedi autour de son œuvre lui apporta un peu de réconfort dans l'épreuve qu'il traverse.

Vous pouvez retrouver des extraits sonores des contributions sur le site de la revue et de l'association.

Anne Mounic
Mars 2016



Les photographies ont été prises par Guy Braun.